

OFFRE D'EMPLOI CDI

« Permanent – Animateur - Entraîneur »

Club du KCA (Saint Jean d'Angély, Charente-Maritime, 17)

1. Identification du poste	Intitulé et fonctions du poste	Animateur/Entraîneur de canoë kayak du Kayak Club Angérien (St Jean d'Angély, Poitou-Charentes) Fiche de poste réalisée le 18/03/2016.
	Prises de fonctions	1 ^{er} septembre 2016.
	Conditions	Avoir un niveau de pratique minimum du canoë-kayak : compétition, ou diplôme fédéral... Titulaire du BPJEPS Titulaire du permis B
	Lieu et salaire	Ce poste est basé à Saint Jean d'Angély (17, Charente-Maritime). Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée dans le cadre d'un emploi CNDS. Sous le régime de la convention collective du sport (CCNS) dans le groupe 3. Le salaire d'embauche sera de 1629.93 € (brut).
	Présentation de la structure	Le kayak club Angérien est une association affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak. Elle regroupe 44 licenciés. Son fonctionnement est régi par la loi 1901 des associations à but non lucratif. Elle gère, coordonne et aide au développement de la pratique sportive et de loisir du canoë-kayak sur les Vals de Saintonge Communauté. Il contribue au développement du canoë kayak en collaboration avec le comité départemental de canoë kayak de la Charente-Maritime et du comité régional de Poitou-Charentes.
	Situation du poste	Sous l'autorité hiérarchique et administrative du Président du KCA. Le titulaire sera fonctionnellement encadré dans ses missions par le bureau du club.
	Congés annuels	Les 5 semaines légales de congés payés et la récupération des périodes de suractivité sont placées sur les périodes de moindre activité.
2. Missions du poste	Missions du poste	Assurer la permanence de l'activité sur le club Assurer l'encadrement pédagogique et sportif des écoles de pagaies et de sport Assurer la formation des jeunes pagayeurs (challenge jeunes CDCK et CRCK) Assurer la préformation des cadres Encadrer les sportifs lors des actions clubs, départementales ou régionales (stages et compétitions).
	Activités du poste et missions permanentes	Mettre en oeuvre le plan cadre d'activité du club avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil des publics adultes et touristiques sur la structure ○ Accueil, gestion, accompagnement des activités de location estivales et de pré-saison ○ Développement des actions en milieu scolaire et envers de nouveaux publics. ○ Accueil, promotion et soutien à l'organisation des « fil de l'eau » et « fil de lune » ○ Programmation des activités et accompagnement. ○ Développement de la communication. ○ Accompagnement des activités pagaies et sport ○ Développement de l'activité fédérale avec accueil et suivi des activités. ○ Accompagnement sur les compétitions et les stages, à la demande ○ Jugements de compétition à la demande. ○ Mise en place des plannings et suivi de présences. ○ Gestion du matériel nautique du club ○ Entretien et réparation du matériel collectif ○ Suivi de l'état du matériel roulant, signalement des travaux et entretiens nécessaires. ○ Entretien régulier de l'espace de stockage, rangement et accompagnement de l'entretien général. ○ Préparation et entretien des sites d'évolutions.
3. Compétences	Formations	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1 ^{er} degré minimum ou BPJEPS ou DEJEPS. Permis B
	Connaissances spécifiques	Pratique de la compétition au niveau inter-régional dans au moins 1 discipline de haut niveau (voir 2 si possible). Bonne maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel, Internet...)
	Expériences professionnelles	Expérience du milieu associatif Expérience du milieu sportif
	Qualités professionnelles	Dynamisme Pédagogie Qualité relationnelle fédératrice Sens de l'initiative Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse

Toute candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation doit être transmise :

- Kayak Club Angérien : kcangerien@wanadoo.fr à l'attention de la Présidente du club.
- Et par voie postale : 30 quai de Bernouët 17400 SAINT JEAN D'ANGELY.